

EXTRAIT DE DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 09/02/2024

*Date d'Affichage : 09/02/2024

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 13

*VOTANTS : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire

Étaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Mohammed NIFA, Adjoint

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Nadine DAGUENET, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Thierry LACOUR, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO, Monsieur Olivier SCARSETTO, Monsieur Thierry ROUSSELET

Étaient absents excusés :

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Florence VILLE-VALLEE

Monsieur Dominique REVEILLERE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Michel PLAIGNAUD pouvoir à Monsieur Hervé BERTRAND,

Madame Muriel DANQUAH, Madame Murielle FANOUILLE, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSCH, Monsieur Fodié DIARRA, Madame Sophie Rima GHADBAN,

Madame Nadine DAGUENET a été désignée Secrétaire de séance.

**DEL 5 : AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS RELATIFS
AU MARCHE DE TRAVAUX CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE
LA MAISON DE SANTE DE MARGENCY**

Afin de procéder au lancement des travaux de construction de la Maison de santé à Margency, une consultation a été lancée par voie d'appel d'offres (MAPA).

La procédure est allotie en 14 lots.

L'avis de publicité a été publié :

- Le 2 octobre 2023 sur le profil acheteur,
- Le 5 octobre 2023 au Parisien.

La date limite de remise des offres était fixée au 31 octobre 2023 à 12h00.

27 candidats ont déposé une candidature.

38 offres ont été reçues dans les délais, 0 hors délais.

2 lots ont été déclarés infructueux :

- Lot 2 – Charpente
- Lot 4 – Revêtement de façade.

Ces 2 lots ont été relancés par voie de consultation auprès de plusieurs entreprises.

Vu le code de la commande publique,

Vu le procès verbal de la commission d'appel d'offres du 12 janvier 2024,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances du jeudi 8 février 2024,

Après en avoir délibéré, à la majorité (16 voix pour, l'abstention Mme Florence Ville-Vallee) le conseil municipal de Margency,

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL515022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics suivants :

Pour le lot 1 / Marché n°2023/07 - Installation de chantier – Démolition – Gros-œuvre :

L'entreprise BONNEVIE et FILS domiciliée 15 avenue Pierre Curie BP2, 95 400 ARNOUVILLE, pour un montant de 1 396 790,50 € HT

Pour le lot 2 / Marché 2023/54 – Charpente :

L'entreprise BONNEVIE et FILS domiciliée 15 avenue Pierre Curie BP2, 95 400 ARNOUVILLE, pour un montant de 136 110 € HT

Pour le lot 3 / Marché 2023/09 – Etanchéité :

L'entreprise RAMERY ENVELOPPE domiciliée 8 rue du bon Medecin, 60 000 BEAUVAIS, pour un montant de 137 879 € HT

Pour le lot 4 / Marché 2023/55 – Revêtement des façades :

L'entreprise RINGOT et VILLARECCI domiciliée 143 voie de Compiègne, 93 390 MORSANG-SUR-ORGE, pour un montant de 199 505,94 € HT

Pour le lot 5 / Marché 2023/11 – Menuiseries extérieures – Occultations :

L'entreprise SARL MMS domiciliée 19 avenue Albert Einstein 93 500 LE BLANC MESNIL, pour un montant de 71 842,24 € HT

Pour le lot 6 / Marché 2023/12 – Métallerie – Serrurerie :

L'entreprise PARIS EST SERVICES domiciliée 46 rue François Miterrand, 93 170 BAGNOLET, pour un montant de 45 705,25 € HT

Pour le lot 7 / Marché n°2023/13 – Menuiseries intérieures :

L'entreprise PARIS EST SERVICES domiciliée 46 rue François Miterrand, 93 170 BAGNOLET, pour un montant de 72 224,80 € HT

Pour le lot 8 / Marché n°2023/14 – Cloisons – Doublages – Faux-plafonds :

L'entreprise SARL FCR domiciliée 193 avenue Henri Barbuse, 93 700 DRANCY, pour un montant de 122 561,52 € HT

Pour le lot 9 / Marché n°2023/15 – Revêtements de sols et muraux :

L'entreprise SARL FCR domiciliée 193 avenue Henri Barbuse, 93 700 DRANCY, pour un montant de 58 579,62 € HT

Pour le lot 10 / Marché n°2023/16 – Peinture – Signalétique réglementaire – Nettoyage :

L'entreprise SARL FCR domiciliée 193 avenue Henri Barbuse, 93 700 DRANCY, pour un montant de 58 023,82 € HT

Pour le lot 11 / Marché n°2023/17 – CVC – Plomberie :

L'entreprise BRIGAUD SARL domiciliée 9 rue des Calais, 60 430 NOAILLES, pour un montant de 255 625 € HT

Pour le lot 12 / Marché n°2023/18 – Electricité CFO/CFA :

L'entreprise ABCD TELECOM domiciliée 27 rue Charles de Gaulle 95 170 DEUIL LA BARRE, pour un montant de 306 054,80 € HT

Pour le lot 13 / Marché n°2023/19 – Ascenseur :

L'entreprise TK ELEVATOR domiciliée 20 rue François Cevert, 49 000 ANGERS, pour un montant de 58 200 € HT

Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL515022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024

Pour le lot 14 / Marché n°2023/20 – VRD – Aménagement extérieurs :
L'entreprise FILLOUX domiciliée 5 avenue des Cures, 95 580 ANDILLY,
pour un montant de 75 935 € HT

Les crédits budgétaires sont prévus au budget communal

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Préfecture le**

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A
de Cergy Pontoise, un délai de 2 mois à compter
de sa publication en notification.

Fait à Margency, le 16/02/2024



Accusé de réception en préfecture
095-219503695-20240216-DEL515022024-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024